

**CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)  
33<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent  
Kampala, Ouganda, 15 novembre 2005**

## **Rapport de la 33<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent**

**Membres du Comité permanent présents :** Autriche, Bahamas, Bénin, Chine, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Gabon, Géorgie, Iran, Kenya, Malawi, République tchèque, Slovaquie, Thaïlande, ainsi que Ouganda et République de Corée qui sont les hôtes de la présente session et de la prochaine.

**Les membres du Comité permanent suivants se sont fait excuser :** Équateur, Samoa.

**Observateurs permanents au Comité permanent présents :** Suisse ; BirdLife International.

**Parties observatrices présentes :** Argentine, Australie, Ghana, Japon, Trinité-et-Tobago, Royaume-Uni.

### **Point 1 de l'ordre du jour : remarques d'ouverture**

1. Le **Secrétaire général** souhaite la bienvenue aux nouveaux membres régionaux du Comité permanent. Il s'agit de :

Afrique : Bénin, Gabon, Kenya et Malawi

Asie : Chine, République islamique d'Iran et Thaïlande

Europe : Autriche, Géorgie, République tchèque et Slovaquie

Région néotropicale : Bahamas, El Salvador, Équateur

Amérique du Nord : États-Unis d'Amérique

Océanie : Samoa

### **Point 2 de l'ordre du jour : élection du Président et du Vice-président du Comité permanent**

2. Les États-Unis d'Amérique proposent l'Ouganda (Paul Mafabi) comme Président du Comité permanent. Cette proposition est approuvée par acclamation.
3. Paul Mafabi, Ouganda, accepte le résultat de l'élection et déclare que la COP9 a prouvé que l'Afrique était prête à jouer un rôle moteur pour la Convention. Au nom du gouvernement de l'Ouganda, il déclare qu'il fera de son mieux pour piloter le Comité permanent durant la nouvelle période triennale.
4. La Slovaquie propose les Bahamas (John Bowleg) comme Vice-président du Comité permanent. L'élection des Bahamas est approuvée par acclamation.

**Décision SC33-1 : le Comité permanent élit l'Ouganda comme Président du Comité permanent et les Bahamas comme Vice-président pour la période triennale 2006-2008.**

**Point 3 de l'ordre du jour : élection du Sous-groupe sur les finances**

**Décision SC33-2 : le Comité permanent élit les Parties suivantes qui siègeront au Sous-groupe sur les finances pour la période triennale 2006-2008 : Bénin (Afrique), Chine (Asie), République tchèque (Europe), Équateur (Région néotropicale), États-Unis d'Amérique (Amérique du Nord) et Samoa (Océanie). Les États-Unis sont élus Président du Sous-groupe sur les finances.**

**Point 4 de l'ordre du jour : date et lieu de la prochaine réunion**

**Décision SC33-3 : le Comité permanent décide que sa prochaine réunion aura lieu dans les bureaux du Secrétariat, à Gland, en Suisse, du 10 au 13 avril 2006.**

**Point 5 de l'ordre du jour : divers**

5. **Les États-Unis d'Amérique** proposent de tenir une réunion informelle en février 2006 afin de faciliter une transition sans heurt entre le Comité permanent sortant et le nouveau Comité permanent et d'examiner les questions qui ne peuvent être laissées à la prochaine réunion ordinaire du Comité permanent, en avril, à savoir le plan de travail du Secrétariat et le contrat du Secrétaire général. Il propose que les présidents sortant et nouveau du Comité permanent et du Sous-groupe sur les finances participent à cette réunion informelle.

**Décision SC33-4 : le Comité permanent accueilli favorablement la proposition de réunion, en février, des présidents sortants et nouveaux du Comité permanent et deux ont Sous-groupe sur les finances afin de faciliter une transition sans heurt vers les activités de la nouvelle période triennale.**

**Point 6 de l'ordre du jour : remarques de clôture**

6. **Mme Gordana Beltram (Slovénie)**, Présidente sortante du Comité permanent, présente ses vœux de succès à son successeur et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité permanent. Elle remercie tous les membres du Comité qui l'ont aidé à accomplir les tâches du Comité permanent durant les trois ans écoulés et ne doute pas que les efforts de collaboration se poursuivront dans la prochaine période triennale.
7. **L'Argentine**, membre sortant du Comité permanent, remercie tous ses collègues et le Secrétariat, en particulier la Conseillère régionale pour les Amériques.
8. **Le Secrétaire général** remercie les interprètes qui ont tenu bon, malgré les difficultés. Il remercie les membres sortants du Comité permanent et souhaite la bienvenue aux nouveaux, ajoutant que le nouveau Comité lui semble aussi bon que le précédent et peut-être même meilleur.